### MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

# **ADMINISTRATION**

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

# Arrêté du 29 novembre 2011 portant nomination au comité médical supérieur

NOR: ETSP1130890A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique de l'État et notamment son article 34;

Vu le décret nº 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires, notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2011 portant nomination au comité médical supérieur;

Sur proposition du directeur général de la santé,

#### Arrête:

#### Article 1er

Sont nommés membres suppléants du comité médical supérieur (section des maladies mentales), pour un mandat se terminant le 19 janvier 2014 :

Mme la docteure Chantal MAGDALEINAT.

Mme la docteure Gabrielle ALLIO-MUSSON.

M. le docteur Youssef BOUSSAA.

## Article 2

Est nommée membre suppléant du comité médical supérieur (sections des longues maladies), pour un mandat se terminant le 19 janvier 2014 : Mme la docteure Laurence FOURNIER, rhumatologue.

# Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 29 novembre 2011.

Pour le ministre et par délégation : Pour la secrétaire d'État et par délégation : Le directeur général de la santé, J.-Y. GRALL